

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

**Objet: Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées Compétence Action sociale
/ Accueil Collectif de mineurs Transfert de charges - Approbation du rapport - DE_028_2025**

Séance du jeudi 26 juin 2025

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 20 juin 2025

Présents : 10

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

vingt-six juin deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : GEORGETTE TOUZY représentée par BRUNO FILIOL, LUC AVELLANEDA représenté par STEPHANIE GAILLARD ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, STEPHANIE SALIES, PIERRE DUPONT, CHRISTELLE CHAUVET, JORDAN ANGELVY, Matthieu PIJOUAT

Représentés: GEORGETTE TOUZY représentée par BRUNO FILIOL, LUC AVELLANEDA représenté par STEPHANIE GAILLARD

Absents: SYLVIE LACOMBE, JEAN CHRISTOPHE GUY

Excusés:

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général des impôts, en particulier l'article 1609 nonies C IV, prévoyant que les rapports de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) doivent être approuvés par les Conseils municipaux des communes membres,

Vu le rapport de cette commission qui s'est réunie le 29 avril 2025 afin de mettre à jour l'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence "Accueil Collectif de Mineurs" et "gestion et exploitation des structures d'accueil de la petite enfance" conformément aux engagements pris lors du protocole de médiation entériné le 10 mars 2025,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- Approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) du 29 avril 2025 de la Communauté de communes du Pays de Salers
- Adopté à l'unanimité.
- Autorise M.le Maire à mettre en oeuvre cette décision.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 30/06/2025

Le Maire,
A. DUJOLS

Date de transmission de l'acte: 30/06/2025
Date de réception de l'AR: 30/06/2025

015-211501754-DE_028_2025-DE
A G E D I

et publication ou notification du 30/06/2025

Le Maire,
A.DUJOLS



Le secrétaire de séance,
S.GAILLARD

Date de transmission de l'acte: 30/06/2025
Date de reception de l'AR: 30/06/2025

015-211501754-DE_028_2025-DE
A G E D I